

Cette rubrique est réalisée par DVConseils.  
[www.dvconseils.fr](http://www.dvconseils.fr)



# Préventeurs et gestionnaires des risques : les leçons du Covid-19

La crise du Covid-19 a mis en exergue la façon dont certains préventeurs et gestionnaires de risques se sont comportés. A mettre en perspective avec les faits qui rendent ces métiers compliqués à exercer.

## DÉCALAGE TEMPOREL ENTRE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET LA CONNAISSANCE DES RISQUES INDUITS

**D**e tout temps l'évaluation la plus exacte possible des risques des produits issus de l'industrie connaît un décalage dans le temps par rapport aux données initiales disponibles. Ce constat fait partie des grandes difficultés que le préventeur rencontre dans l'objectivation la plus complète des dangers et des risques associés qu'il contribue à faire pour son employeur.

### Deux exemples pour illustrer ce propos

L'amiante, matériau naturel fibreux, a été largement utilisé dans de nombreux secteurs d'activités, notamment dans le bâtiment. Apprécié pour ses nombreuses propriétés (isolation thermique, phonique, protection incendie...), l'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux et produits de construction permettant de diminuer drastiquement, par exemple, les conséquences d'un incendie. Ce matériau s'est avéré avec le fil du temps un danger extrêmement important qui a conduit beaucoup de pays à l'interdire. Le matériau « miracle » s'est avéré, après coup, dévastateur pour la santé.

### Autre exemple avec le risque chimique, avec deux points à garder en mémoire :

> Le nombre de substances étudiées et connues au niveau



### À RETENIR

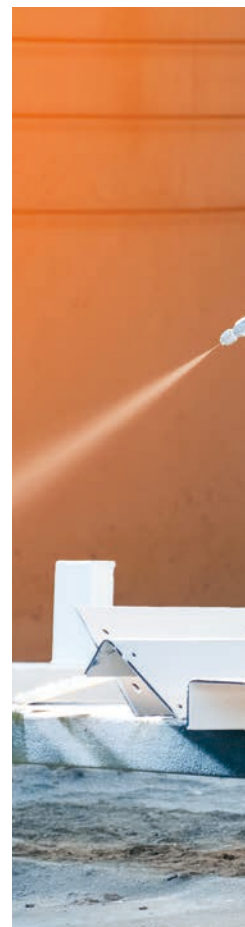
**La seule Fiche de Données de Sécurité (FDS) est insuffisante pour apprécier l'étendue des dangers que peut receler un produit à partir des substances qui le composent.**

**En effet un certain nombre d'adjuvants dans les produits ne sont pas mentionnés dans les fiches de données de sécurité ce qui peut tromper évidemment la pertinence de l'évaluation que l'on peut faire à partir des seules FDS.**

européen et français est très faible au regard du nombre de substances utilisées. L'agence européenne de produits chimiques (ECHA), à l'époque, sur 100 000 substances utilisées dans l'UE, affirmait que 5000 étaient connues ce qui permettait un classement, et environ 25 000 étaient en voie de l'être. Soit 70 000 substances dont on ne pouvait commencer le début d'un classement. Ce qui fait dire que la connaissance du classement en ACD (Agent Chimique Dangereux) ou en CMR (Cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction) 1 ou 2 est évidemment une aide à l'évaluation des risques mais qu'un produit contenant des substances non classées ne signifie pas forcément que le produit n'est pas dangereux.

> La seule Fiche de Données de Sécurité (FDS) est insuffisante pour apprécier l'étendue des dangers que peut receler un produit à partir des substances qui le composent. En effet, un certain nombre d'adjuvants dans les produits ne sont pas mentionnés dans les fiches de données de sécurité (secret de fabrication) ce qui peut tromper évidemment la pertinence de l'évaluation que l'on peut faire à partir des seules FDS. La parade peut consister à par exemple désigner au sein de l'entreprise (ou dans l'organisme travaillant pour son compte) une personne mandatée et habilitée par l'entreprise « référent en matière de secret industriel » (avec les obligations associées), ce qui lui permet l'accès aux données recherchées.

Il y a donc, c'est un fait, une vraie complexité pour le préventeur (ou de façon plus large un gestionnaire de risque)





### EN SAVOIR PLUS

Il y a donc, c'est un fait, une vraie complexité pour le préventeur (ou de façon plus large un gestionnaire de risque) à disposer et accumuler les données nécessaires pour réaliser une évaluation des risques pertinente, et bien sûr, aussi vite que possible.

## Quelles pratiques pour combler le décalage temporel ?

Le décalage temporel entre l'innovation technologique et la connaissance des risques induits, suppose donc que les préventeurs et gestionnaires de risque de façon plus large, exercent une curiosité de tous les instants, une veille technique et scientifique, de façon à, le plus rapidement possible, identifier les connaissances nouvelles qui viennent impacter l'évaluation des risques sur un sujet donné.

Et, au final, conserver une grande prudence et humilité devant cette action d'évaluation compte tenu de tout ce qui précède. Humilité et prudence qui se retrouvent nécessairement dans la communication qui doit rester factuelle, et surtout sans anticiper sur des croyances ou hypothèses, et qui gagnera à utiliser le principe de précaution quand cela est pertinent.

### Quelle est la meilleure posture à retenir devant la nouveauté ?

- > Une règle ou recommandation plus « dure » intégrant le fait que toutes les données ne sont pas connues avec donc une approche « précaution », qui sera applicable sans changer trop rapidement de positions car elle sera robuste ?
- > Ou rechercher à minimiser les contraintes et du coup changer sans cesse de conduite au gré des évolutions des connaissances et du benchmark de ce que font les autres (car les mesures prises ici et là sont très vite connues et comparées) ? Ce qui rend la recherche de conviction plus compliquée et la gestion de l'application des règles plus difficile.

à disposer et accumuler les données nécessaires pour réaliser une évaluation des risques pertinente, et bien sûr, aussi vite que possible. Sans compter les actions de lobbying, voire parfois de corruption...

### QU'EN SAAPPRISE LA CRISE DU COVID-19 ?

Rapporté à la crise Covid19, certains experts ont pris très rapidement des positions définitives, ont affiché des certitudes sur, pour donner quelques exemples : des distances de sécurité (1m en France...), sur le port du masque (Certes, mais lequel ? Pourquoi ? Quand ? Etc.), et aussi l'usage de médicaments ou de vaccins expérimentaux, etc. Ont-ils assez tenu compte du constat d'écart temporel entre innovation et risque induit rappelé précédemment, et des pratiques nécessaires pour intégrer cet écart dans cette phase d'évaluation des risques puis de prises de décisions ? Évidemment, en période de crise, la complexité de sa correcte gestion est énorme. Ce faisant, le temps passant, des données arrivent qui, si on a la curiosité d'aller les chercher, de les analyser, de peut-être remettre en cause celles précédemment disponibles, de confronter tout cet ensemble puis raisonner, permet d'en tirer une ligne de conduite la plus factuelle possible (donc facile à communiquer et un peu plus robuste) et, le cas échéant, d'infléchir si nécessaire les premières décisions au vu des nouvelles informations recueillies. Cette crise a donc été très révélatrice pour apprécier la correcte façon d'exercer ces métiers de préventeurs, gestionnaires de risques.



LE NOMBRE DE SUBSTANCES ÉTUDIÉES ET CONNUES AU NIVEAU EUROPÉEN ET FRANÇAIS EST TRÈS FAIBLE AU REGARD DU NOMBRE DE SUBSTANCES UTILISÉES.

Dominique Vacher,  
président de DVConseils.

